



# Villeneuve -lès-**Bouloc**

Magazine municipal d'information

N°3 Décembre 2021



*Saison culturelle  
clap de fin de l'année 2021*



## MAIRIE

Tél. : 05 61 82 02 29 - [accueil@villeneuvelesbouloc.fr](mailto:accueil@villeneuvelesbouloc.fr)  
[contact@villeneuvelesbouloc.fr](mailto:contact@villeneuvelesbouloc.fr)

- Permanence mairie en dehors des horaires d'ouverture  
06 43 02 49 01
- Régie cantine : [cantine@villeneuvelesbouloc.fr](mailto:cantine@villeneuvelesbouloc.fr)
- Service communication :  
[communication@villeneuvelesbouloc.fr](mailto:communication@villeneuvelesbouloc.fr)
- Service urbanisme : [urbanisme@villeneuvelesbouloc.fr](mailto:urbanisme@villeneuvelesbouloc.fr)
- Site internet : [www.villeneuvelesbouloc.fr](http://www.villeneuvelesbouloc.fr)

## SANTÉ / SOCIAL

### CCAS

Villeneuve-lès-Bouloc : [ccas@villeneuvelesbouloc.fr](mailto:ccas@villeneuvelesbouloc.fr)  
Castelnau d'Estrétefonds : [ccas@mairiecastelnau.fr](mailto:ccas@mairiecastelnau.fr)

Une permanence sociale du CCAS de Castelnau d'Estrétefonds est assurée à Villeneuve-lès-Bouloc tous les premiers jeudis du mois sur RDV au 05 34 27 66 40 ou au 05 61 82 02 29.

### PERMANENCE SOCIALE

Une permanence est assurée par un travailleur social territorialisé de la CAF de Toulouse tous les jeudis au CCAS de Castelnau d'Estrétefonds sur RDV au 05 67 77 44 55.

### MAISON MÉDICALE COMMUNALE

#### Infirmières libérales

- AUGUSTE-MATHIEU Cindy : 07 86 05 73 49
- JOURNET Nadège : 06 08 70 81 22

#### Orthophoniste

- BONNAFÉ Lise : 05 61 74 71 73

#### Pédicure-podologue

- ESCULIÉ Lucie : 07 81 91 92 70 / 09 50 06 25 36  
ou sur le site doctolib.

### INFIRMIÈRE LIBÉRALE

- LE LOUER Edwige : 06 37 60 30 76

### MAISON DES SOLIDARITÉS

2 rue de la gare 31620 Bouloc : 05 34 27 94 94

## PERMANENCES JURIDIQUES

### Conseil Départemental de l'accès au Droit

Pour toute question juridique vous pouvez consulter gratuitement en Haute-Garonne, des avocats, notaires et huissiers de justice. Plus d'infos :  
<https://www.cdad-hautegaronne.justice.fr/>

## URGENCES

### MÉDECINS BOULOC

- BENHAMOU Nathalie : 05 61 82 02 47
- KHAROUBI PATRICE : 05 61 82 07 67

### PHARMACIES DE GARDE

Tel : 3237

### URGENCES

- SAMU : 15
- POMPIERS : 18
- GENDARMERIE : 17
- NUMÉRO D'URGENCE pour les personnes sourdes ou malentendantes : 114
- ENFANCE EN DANGER : 119
- NUMÉRO D'ÉCOUTE NATIONAL VIOLENCES FEMMES INFO : 3919
- MÉDECIN DE GARDE : 3966
- CENTRE ANTI POISON : 05 61 77 74 47
- ACCUEIL MÉDICO TRAUMATIQUE :  
05 62 18 33 83  
25 avenue de Villemur 31140 Saint-Alban
- ERDF : 09 72 67 50 31

## MÉDIATHÈQUE

Tél. : 09 67 10 67 26 - [mediatheque@villeneuvelesbouloc.fr](mailto:mediatheque@villeneuvelesbouloc.fr)

## ENFANCE / JEUNESSE

### ÉCOLE

Tel : 05 61 82 09 64 - mail : [ecole@villeneuvelesbouloc.fr](mailto:ecole@villeneuvelesbouloc.fr)

### ACCUEIL DE LOISIRS

Tel : 09 67 32 69 98 - 06 77 94 30 98  
mail : [villeneuvelesbouloc@leolagrang.org](mailto:villeneuvelesbouloc@leolagrang.org)



## SOMMAIRE

Vie pratique 2

L'édito du maire 3

Actualités 4

Intercommunalité 8

Urbanisme, travaux et environnement 10

Développement numérique 11

Économie 11

Santé et Social 12

Culture 14

Enfance et Jeunesse 20

Associations 22

La page des enfants 29

Expression libre 30

Agenda 31



La rentrée 2021-2022 de nos élèves a été une belle réussite et je tiens à remercier celles et ceux qui y ont contribué cette année encore. Bienvenue également à madame Charlène Ghodbane qui a repris la direction de l'Accueil de Loisirs.

En tant que président du CCAS, je vous informe que vous trouverez en page 13 de ce magazine le questionnaire « Plan canicule-grand froid-crise sanitaire 2022 ». Je conseille

aux personnes fragiles de nous le retourner pour pouvoir les accompagner au mieux selon la situation.

J'en profite pour remercier les habitants qui ont répondu au questionnaire d'Analyse des Besoins Sociaux qui nous permettra de mieux cibler notre action sociale au sein de la commune.

Le dynamisme et la variété de nos associations contribuent à recréer du lien entre les habitants dans ce contexte particulier. Je tiens à leur adresser mes sincères remerciements pour tous les efforts accomplis et à les féliciter pour le succès légitime du forum des associations.

Je suis heureux de vous annoncer la parution du livret sur le patrimoine architectural de Villeneuve-lès-Bouloc, écrit par Jean-Claude Mougribas, conseiller municipal, et qui vous est distribué avec ce magazine.

Les travaux d'aménagement piétonnier de la commune continuent pour assurer plus de sécurité dans nos déplacements au quotidien.

La saison culturelle 2021 s'achève, laissant place au programme du premier semestre 2022 qui va vous émerveiller par sa richesse et sa créativité. La municipalité est heureuse de pouvoir vous proposer des événements de qualité, j'espère que vous y participerez toujours aussi nombreux.

**Pour finir, j'ai le plaisir de vous convier à la cérémonie des vœux qui aura lieu le vendredi 7 janvier 2022 à 19h30, à la salle des fêtes.**

Je vous souhaite de belles fêtes en famille !

André GALLINARO

### Magazine municipal d'information

Directeur de la publication : Mr André GALLINARO

Responsable de la publication : Commission communication

Mise en page et impression : EQUINOX-Z.I de GABOR 81370 Saint-Sulpice

**Les articles, textes et images sont sous la responsabilité exclusive de leurs auteurs.**

## Présentation des services Sous la responsabilité de Mr le maire

### Maïlys CARRIERE

Secrétaire générale  
Direction de l'ensemble des services  
Ressources humaines  
Marchés publics  
Affaires juridiques  
Conseils municipaux

#### Administratif

- **Lydie LUSSAUD**  
Secrétaire adjointe  
Service urbanisme / Etat-civil / Elections / CCAS / Régisseuse cantine
- **Aurélie DURAND**  
Coordinatrice du territoire  
Communication  
Saison culturelle
- **Florian CARRIERE**  
Gestionnaire financier
- **Caroline DARDENNE**  
Agent d'accueil - Référente associations  
Assistante administrative  
Urbanisme / état-civil / élections)
- **Clara SERRES**  
Agent d'accueil  
Assistante administrative  
(Ressources humaines / affaires sociales / affaires scolaires)

#### Technique

- **Patrick CECCONATO**
- **Arnaud SERRES**

#### Agent territorial spécialisé des écoles maternelles

- **David LONGERINAS**
- **Catherine TIRA**
- **Stéphanie CARNEIRO**

#### Animation

- **Marie-Hélène BELVEZE**

#### Culture

- **Céline CLAVAL**  
Médiathécaire

#### Restauration et entretien

- **Joëlle DEJEAN**  
Responsable restauration collective
- **Émilie AUDOUY**  
Responsable des agents de propreté
- **Vera AUGUSTO**  
Adjointe aux 2 responsables
- **Véronique FAURE**
- **Valérie BOUCHER**
- **Corinne PROUHA**
- **Adriana MARTINS LOPES**

**Mme Christine GODEFROY** (cuisinière), **Mme Nathalie SABY-PEYRICHO** (médiathécaire) et **Mme Maryse DECROOQ** (ATSEM) ont fait valoir leur droit à la retraite cette année.

Un grand merci à elles pour leur excellent service, leur dévouement et leur professionnalisme.  
Nous leur souhaitons une retraite sereine et heureuse.

## Une soirée pour accueillir les nouveaux habitants

Monsieur le Maire et les élus de la commune, apportant une attention toute particulière aux nouveaux habitants, ont souhaité leur consacrer une soirée qui s'est déroulée le Vendredi 15 octobre à 20h30 dans la salle de réception de la salle des fêtes.

L'idée de cette rencontre, à l'initiative du conseil municipal, est avant tout de permettre aux nouveaux habitants de la commune de faire

connaissance, de se rencontrer et d'échanger avec les élus.

Cette réception conviviale a commencé par une présentation détaillée de Villeneuve-lès-Bouloc, de ses réalisations effectuées et de ses nouveaux projets.

Cette soirée d'accueil, qui a réuni une vingtaine d'administrés, s'est clôturée autour d'un moment gourmand et rafraîchissant. Les nouveaux

arrivants sont repartis avec « Le kit de bienvenue » contenant des documents d'informations pratiques sur la commune et sur la Communauté de Communes du Frontonnais.



## Visite de Mr Jean-François Portarrieu Député du Nord Toulousain

Le vendredi 29 octobre 2021, Monsieur le Maire accompagné d'élus a reçu Monsieur Jean-François PORTARRIEU, Député du Nord Toulousain, à la Maison Médicale Communale. Durant la visite des différents cabinets, les professionnels de santé ont pu s'entretenir avec le député et échanger sur leur travail au sein de cette nouvelle structure. Le médecin qui s'installera prochainement était également présent pour participer à cette entrevue. La municipalité et l'ensemble des professionnels ont apprécié cette rencontre avec Monsieur le Député, témoignage de son intérêt pour la vie locale.



## Cérémonie du 11 novembre

Monsieur le Maire, accompagné de Mr ROUGÉ-GANEFF 5<sup>ème</sup> adjoint délégué à la vie associative, et de Mr ROYÈRE porte-drapeau, a présidé jeudi 11 novembre 2021, la cérémonie commémorative de l'armistice du 11 novembre 1918. Après avoir donné lecture du message de la ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, et de celui de l'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de guerre, une gerbe du souvenir a été déposée au Monument aux Morts. À la fin de la cérémonie, Monsieur le Maire a convié tous les participants à un apéritif dans la salle du conseil municipal.



## Catastrophes naturelles

Par arrêté interministériel du 27 juillet 2021 publié au Journal Officiel le 31 août 2021, la demande de la commune de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour le phénomène « mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols » pour l'année 2020 a été rejetée par les services de l'État.

Si vous souhaitez renouveler votre demande de reconnaissance de catastrophe naturelle ou effectuer une nouvelle demande, envoyez un courrier en mairie (avec photos de préférence).

La mairie renouvellera sa demande auprès des services de la Préfecture courant janvier 2022 pour une reconnaissance sur 2021.

## Fermeture des services municipaux pendant les fêtes

La mairie sera fermée à partir de 12h00 le vendredi 24 et le vendredi 31 décembre 2021.

La médiathèque sera fermée du mardi 21 au samedi 25 décembre, ainsi que le vendredi 31 décembre à compter de 12h00.







## Elections

L'année 2022 sera riche en matière électorale puisque sont prévues l'élection présidentielle (10 et 24 avril 2022) et les élections législatives (12 et 19 juin 2022).

Pour l'élection présidentielle, il est possible de vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au 05 mars 2022, en ramenant le cerfa correspondant rempli, un justificatif d'identité et un justificatif de domicile de moins de trois mois.

Vous pouvez également effectuer vos démarches directement en ligne sur le site <https://www.service-public.fr/>. Pour les personnes déjà inscrites, nous vous invitons à vérifier l'adresse indiquée sur votre carte électorale et, si nécessaire, à contacter la mairie pour faire une mise à jour.

## Protoxyde d'azote : Attention danger !



Suite à des découvertes inquiétantes de cartouches de protoxyde d'azote dans l'espace public de la commune, nous avons souhaité vous informer des risques de l'utilisation de ce gaz.

### Le protoxyde d'azote c'est quoi ?

Le « gaz hilarant » ou « proto », c'est du protoxyde d'azote (molécule : N<sub>2</sub>O).

Pour son usage « alimentaire », le gaz est en vente libre, sous la forme de cartouches (pour les siphons à Chantilly par exemple) ou de bonbonnes.

Son usage détourné consiste à inhaler le gaz par le biais d'un ballon, après avoir « cracké » la cartouche pour l'ouvrir. Le produit est bon marché et facilement accessible dans les commerces de proximité (épiceries, supermarchés) et sur internet.

Il est surtout consommé par des collégiens, lycéens et étudiants. Ils recherchent l'effet rapide, fugace, euphorisant et les distorsions sensorielles ressenties avec ce produit.

### La consommation du protoxyde d'azote présente des risques.

Des risques immédiats : asphyxie par manque d'oxygène, perte de connaissance, brûlure par le froid du gaz expulsé, désorientation, vertiges, chutes notamment.

En cas de consommations répétées et à intervalles rapprochés et / ou à fortes doses, **de sévères troubles neurologiques, hématologiques, psychiatriques ou cardiaques** peuvent survenir.

La consommation associée à d'autres produits (alcool, drogues) majore les risques.

Drogues info service est à votre disposition pour répondre à vos questions et pour vous aider dans votre réflexion. Vous pouvez joindre anonymement l'un des écoutants tous les jours de 8h00 à 2h00 au **0 800 23 13 13** ou par chat. Plus d'infos sur : <https://www.drogues.gouv.fr/>

## Bientôt 16 ans ? Pensez à vous faire recenser !

Le recensement est une démarche **citoyenne**, qui s'inscrit dans le Parcours Citoyenneté. **Le recensement est obligatoire** pour tous les jeunes français, garçons et filles, et est à effectuer **dans les trois mois qui suivent le seizième anniversaire**.

Où effectuer le recensement citoyen ?

- À la mairie de votre domicile

Quels documents sont nécessaires ?

- une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou tout autre document justifiant de la nationalité française)
- un livret de famille

Une fois recensé, la mairie vous remettra **une attestation de recensement** à conserver précieusement et un dépliant. Celle-ci est indispensable pour l'inscription à des concours ou examens soumis à l'autorité publique.



## Remise de la médaille d'honneur de l'Assemblée Nationale



Vendredi 5 novembre 2021 Mr Jean-François PORTARRIEU, député du Nord toulousain, en présence de Monsieur DARMANIN président National de la FNACA et de Monsieur le Maire, a remis à Monsieur Jacques ROYÈRE la médaille d'honneur de l'Assemblée Nationale.

Cette médaille salue son engagement pour faire perdurer et transmettre l'histoire des événements qui ont marqué la France combattante.

## Horloge

L'horloge de notre église datant des années cinquante présentait des problèmes d'usure d'engrenage, non réparables.

De ce fait le tableau de commandes existant a été remplacé par une centrale de commande électronique radio pilotée. Par la même occasion, les horaires de tintement des cloches ont été ajustés. **Désormais les cloches sonneront tous les jours de 9h00 à 21h00.**

## Légalisation signature

La légalisation de signature permet de faire authentifier votre signature sur un acte qui a été rédigé et signé sans la présence d'un notaire. Cette démarche est soumise à certaines conditions.

Vous devez vous adresser à la mairie de votre domicile. **Il est fortement conseillé de téléphoner avant de vous déplacer afin de vous assurer**

**qu'une personne habilitée à faire cette légalisation est présente en mairie.**

Il faut présenter les documents suivants :

- Document avec la signature à légaliser
- Pièce d'identité sur laquelle figure votre signature

Si vous ne présentez pas de pièce d'identité, vous devez être accompagné de 2 personnes témoins. Elles doivent présenter leur pièce d'identité et un justificatif de domicile.

L'authentification de votre signature se fait obligatoirement en votre présence.

**Vous devez signer au guichet devant l'agent.**

## Initiatives des habitants

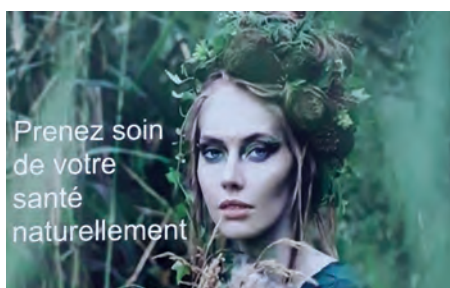
La commission communication a souhaité mettre en avant les activités et initiatives des habitants de la commune dans le magazine municipal. L'objectif est de donner de la visibilité aux Villeneuvois exerçant sur le territoire de la CCF.

Si cela est votre cas et que vous souhaitez, dans ce cadre, faire paraître un article dans nos prochaines éditions, vous pouvez nous écrire à l'adresse [communication@villeneuvelesbouloc.fr](mailto:communication@villeneuvelesbouloc.fr).

### Naturopathe Karine BRUGIER

6 Allée Jean Ferran  
31620 Fronton

Prenez soin de votre santé naturellement  
Sur rendez-vous au **06 76 08 76 33**



### Conseiller immobilier Florent CINQ

06 68 08 17 56 / [florent@tcs-immobilier.fr](mailto:florent@tcs-immobilier.fr)



## Pôle Services à la Population



« C'est dans l'ADN des communes et de l'intercommunalité d'être au plus près des habitants. L'aide à la personne, qu'il s'agisse du portage des repas ou du transport à la demande, illustre le mieux cette proximité où le service public passe par une relation humaine et s'accompagne souvent d'un sourire amical », **Hugo Cavagnac, Président de la Communauté de communes du Frontonnais.**

**Edmond Aussel**, Maire de Saint-Rustice, et tous les membres de la commission « Aide à la Personne et Chantiers d'insertion » de la CC du Frontonnais sont toujours à votre écoute.

**[PORTAGE DES REPAS, plus qu'un repas, un lien social avec la communauté]** La **Communauté de communes du Frontonnais** assure sur l'ensemble du territoire le portage des repas à domicile à destination des personnes âgées de plus de 65 ans ou en situation de handicap ou isolées, pour des besoins occasionnels ou réguliers.

Les repas sont préparés à partir de produits frais et de saison par Ansamble, vous garantissant ainsi une alimentation saine et équilibrée. Chaque repas est validé par une diététicienne. Des repas sans sucre, sans sel ou sans sucre et sans sel peuvent être confectionnés pour les personnes ayant des problèmes de santé.

**Livraison :** les repas choisis sont livrés chez vous, prêts à être réchauffés. Ce service fonctionne toute l'année, 7 jours sur 7, avec 5 jours de livraison. Les repas du dimanche sont livrés le vendredi et ceux des jours fériés la veille.

### Comment réserver ?

Vous pouvez réserver votre repas au plus tard la veille avant 10h (jeudi avant 10h pour les repas du week-end).

**Mode de paiement :** le paiement s'effectue à terme échu chaque fin de mois au Pôle Services à la Population en chèques ou espèces (facture envoyée vers le 10 du mois suivant). Ce service ne nécessite aucun engagement, ni dans la durée, ni dans le nombre de repas commandés.



**[TRANSPORT A LA DEMANDE]** La **Communauté de communes du Frontonnais** facilite vos déplacements sur le territoire grâce à un **service gratuit** de Transport à la demande du lundi au vendredi (**dans la limite de la disponibilité des agents et des véhicules**).

Les déplacements sont réalisés pour des trajets courts et occasionnels sur l'ensemble des 10 communes du territoire quelle que soit la destination (un rendez-vous chez le médecin, des courses au supermarché, etc.) mais également hors du territoire, pour des consultations médicales spécifiques (radiologie notamment) où le périmètre est exceptionnellement étendu aux communes limitrophes.

### Comment réserver votre trajet ?

Vous pouvez réserver votre trajet au plus tard 2 jours avant la date souhaitée du déplacement.

**Pour toutes informations et réservations, contactez le Pôle Services à la Population :**

- Par téléphone : 05 34 27 63 94 de 8h30 à 17h du lundi au vendredi (hors jours fériés).
- Par mail : polesocial@cc-dufrontonnais.fr

Retrouvez toutes les actualités de la Communauté de communes du Frontonnais  sur notre page Facebook [@communautedecomunesdufrontonnais](https://www.facebook.com/communautedecomunesdufrontonnais)



# Un conseiller numérique à votre service !

Votre nouveau service communautaire de proximité.

Laurie vous propose un accompagnement individuel pour accéder aux services publics et au public dématérialisés et des ateliers de groupe pour vous familiariser avec le numérique sur toutes les communes de la CC du Frontonnais.

 D'INFOS DANS VOTRE MAIRIE



## PERMANENCE

Vendredi de 9h à 12h30  
et de 13h30 à 16h30

## PÔLE SOCIAL

51 Av Adrien Escudié  
31620 Fronton

## CONTACT

LAURIE SELVE

[laurie.selve@cc-dufrontonnais.fr](mailto:laurie.selve@cc-dufrontonnais.fr)

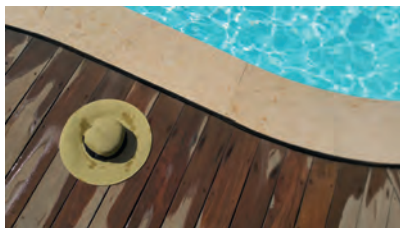
06 75 41 89 15



L'édification des piscines est soumise à autorisation d'urbanisme. Selon le cas les modalités sont différentes :

- Construction d'un bassin d'une surface  $\leq 10 \text{ m}^2$ , non couvert ou avec couverture fixe ou mobile de hauteur  $< 1,80 \text{ m}$  au-dessus du sol : **aucune formalité.**
- Construction d'un bassin d'une surface  $> 10 \text{ m}^2$  et  $\leq 100 \text{ m}^2$ , non couvert ou avec couverture fixe ou mobile de hauteur  $< 1,80 \text{ m}$  au-dessus du sol : **déclaration préalable.**
- Construction d'un bassin d'une surface  $> 100 \text{ m}^2$  : permis de construire.
- Bassin avec couverture fixe ou mobile de hauteur  $\geq 1,80 \text{ m}$  : **permis de construire** (car création de surface de plancher).

En secteur protégé les autorisations diffèrent.



## Travaux

Les travaux de démolition de la maison acquise l'année dernière par la commune, 2 route d'Ensarla, sont terminés. Le site est appelé à recevoir la construction de la nouvelle mairie pour lequel le permis de construire est en cours d'instruction.

## Modification du PLU

En septembre dernier le conseil municipal a approuvé la 1<sup>ère</sup> modification du PLU. Cette modification porte sur les points suivants :

- Correction d'erreurs matérielles sur le plan de zonage.
- Adaptations mineures du règlement :
  - o Modification de la limite de constructibilité en zone UC,
  - o Autorisation de construction d'annexes en limite de propriété en zone UC,
  - o Autorisation de remblai ponctuel en zone agricole.
- Classement en zone UCa du secteur UCab, quartier Saint-Pierre, suite aux travaux effectués sur le réseau d'eau potable remédiant au problème d'insuffisance de débit.
- Classement en zone UB d'une zone desservie par le tout à l'égout.

Cette modification du PLU est exécutoire depuis le 15 septembre 2021.

Pour consulter les documents vous pouvez vous rendre en mairie ou sur le site internet de la mairie : [www.villeneuvelesbouloc.fr](http://www.villeneuvelesbouloc.fr)

## Tri des déchets au cimetière

### LE TRI DES DÉCHETS, C'EST AUSSI AU CIMETIÈRE !

La Communauté de Communes du Frontonnais en collaboration avec les communes de Bouloc, Castelnau d'Estrétefonds, Cépet, Fronton, Gargas, Vacquières, Villaudric et Villeneuve-lès-Bouloc, souhaite valoriser les déchets issus des cimetières avec la **MISE EN PLACE DE COMPOSTEURS COLLECTIFS.**

Un geste citoyen pour réduire la quantité de déchets à incinérer et valoriser en compost les végétaux (plantes, fleurs, gerbes, etc.).



Je dépose uniquement dans ce bac à compost :



Feuilles mortes



Plantes sans les pots



Fleurs naturelles



Petits branchages



Terreau

## Point et information sur le déploiement de la fibre

Notre commune est découpée en 3 zones de commercialisation. Deux d'entre elles sont ouvertes, la première sur la zone d'Eurocentre et la deuxième sur la partie nord du village. La troisième zone, concernant le centre du village, devrait ouvrir à partir du 22 décembre 2021.

Vous pouvez suivre l'évolution de l'ouverture à la commercialisation sur le site de Haute Garonne Numérique : <https://haute-garonne-numerique.fr/le-deploiement/>



### Une précision importante concernant l'ouverture de zone.

Lorsqu'une zone s'ouvre à la commercialisation cela ne signifie pas que 100 % des prises de la zone seront éligibles. En effet, la loi n'impose que 20 % des prises de la zone soient éligibles lors de l'ouverture. Cependant, Haute Garonne Numérique et Fibre 31 ouvrent les zones lorsque le pourcentage se situe entre 40 % et 60 % de prises éligibles. **C'est pour cela que dans une même rue la situation peut varier d'une habitation à l'autre.**



Afin de vérifier votre éligibilité vous pouvez aller sur le site de Fibre 31 et zoomer sur la carte pour faire apparaître le pictogramme vous concernant : <https://www.fibre31.fr/eligibilite/>

Une fois votre domicile éligible, vous devez vous rapprocher de votre opérateur. Il est important de savoir que lors de l'installation de la fibre à votre domicile, vous n'avez rien à payer directement aux installateurs. Seul votre opérateur peut vous facturer des frais de mise en service. Soyez vigilant sur ce point et n'hésitez pas à nous signaler de telles démarches.

Pour conclure, les entreprises sont prioritaires et peuvent, dès à présent, faire une demande de raccordement directement à Fibre 31, y compris pour la zone qui doit ouvrir au mois de décembre.



## ÉCONOMIE

## Une plateforme unique pour l'emploi sur le territoire

Le Bureau de l'Emploi de la Communauté de Communes du Frontonnais (CCF) propose ses services d'orientation et d'accompagnement à tous les administrés de la CCF en recherche d'emploi et de formation, en offrant ressources documentaires et accès internet.

Toutes les offres d'emploi et de formation du territoire de la Communauté de Communes du Frontonnais sont regroupées sur une plateforme, qui agrège, dans un rayon de 50 kms aux alentours, les offres de plus de 400 sites de recherche d'emploi. Consultable gratuitement, elle offre un libre accès aux offres d'emploi et de formation, mais aussi aux offres de stage, d'alternance ou de contrat professionnel.

Découvrez-la sur : <http://emploi.cc-dufrontonnais.fr>

Contact : 05 61 82 56 57 / [emploi2@cc-dufrontonnais.fr](mailto:emploi2@cc-dufrontonnais.fr)





## Actions CCAS

### Goûter des aînés

Samedi 6 novembre le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a reçu les aînés de la commune pour un goûter dansant. Le temps d'un après-midi, les aînés se sont retrouvés dans la salle des fêtes, après avoir répondu présent à l'invitation de la municipalité et du CCAS pour ce goûter gourmand. C'est toujours dans une ambiance amicale, où chacun prend plaisir à échanger des souvenirs, raconter des anecdotes, que s'est déroulé ce moment tant attendu. C'est sur un fond musical « musette » qu'un goûter savoureux, avec des friandises, pâtisseries et boissons, a été servi par les membres du conseil municipal et du CCAS aux invités. Chacun est reparti avec de beaux souvenirs, heureux de ce moment de rencontres et de partages.



### Atelier informatique

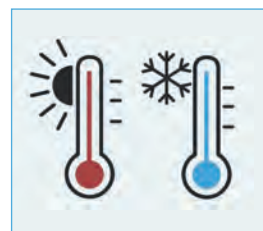
Depuis plus de trois ans déjà, **notre atelier informatique**, composé de bénévoles villeneuvois, vous propose **gratuitement** une aide personnalisée à l'utilisation des appareils numériques (ordinateurs portables, tablettes, smartphones, etc.) afin de comprendre et d'apprendre les bases.

Cet atelier s'effectue sur les appareils des participants et non sur des appareils de prêt afin de "pousser" cette personnalisation au maximum.

Cet atelier vous est proposé à nouveau **à partir du 15 novembre 2021, tous les lundis matin de 10h00 à 11h00**, au 1<sup>er</sup> étage dans la salle verte à proximité de la médiathèque. Si vous êtes intéressés, merci de vous inscrire auprès de l'accueil de la mairie.

### Plan canicule-grand froid-crise sanitaire

Dans le cadre du Dispositif "PLAN D'ALERTE ET D'URGENCE", la mairie de Villeneuve-lès-Bouloc recense, à travers un registre, les personnes fragiles, âgées, en situation de handicap ou isolées résidant à leur domicile. Si l'alerte météorologique (canicule ou grand froid) ou de crise sanitaire est déclarée par la Préfecture, ce registre doit permettre de guider l'action des services sanitaires et sociaux envers les populations vulnérables. Les personnes inscrites sur le registre seront alors contactées pour recenser leurs éventuels besoins. **Cette inscription n'est pas obligatoire mais fortement recommandée.** Si vous souhaitez vous inscrire, vous devez **compléter le questionnaire page 13** et le retourner à la Mairie dans les meilleurs délais. Cette inscription sera à renouveler chaque année. **La demande peut également être faite par un tiers** (entourage de la personne ou service intervenant auprès d'elle).





## QUESTIONNAIRE À RETOURNER À LA MAIRIE DE VILLENEUVE-LES-BOULOC PLAN CANICULE-GRAND FROID- CRISE SANITAIRE 2022

NOM ..... PRÉNOM.....

DATE DE NAISSANCE ...../...../.....

ADRESSE.....

TÉLÉPHONE .....

### Demandeur pour le registre nominatif 2022 :

- Vous-même
- À la demande d'un tiers (famille, voisin, médecin...) si oui, précisez : .....

### Votre situation actuelle :

- Personne en situation d'handicap
- Personne âgée
- Personne malade
- Personne isolée
- Autre, à préciser.....

PERSONNES À CONTACTER EN CAS D'URGENCE	NOM-PRÉNOM-ADRESSE	TÉLÉPHONE
<input type="checkbox"/> Famille <input type="checkbox"/> Voisin <input type="checkbox"/> Ami <input type="checkbox"/> Médecin <input type="checkbox"/> Autre (si oui, précisez)		
<input type="checkbox"/> Famille <input type="checkbox"/> Voisin <input type="checkbox"/> Ami <input type="checkbox"/> Médecin <input type="checkbox"/> Autre (si oui, précisez)		

### Bénéficiez-vous d'aides à domicile ?

- Oui
- Non

### Bénéficiez-vous de soins à domicile ?

- Oui
- Non

**À Villeneuve-lès-Bouloc,**  
**Le .....**  
**Signature**

*Ce registre est strictement confidentiel et consulté uniquement en cas d'alerte. La mairie est uniquement responsable du traitement et la mairie et le CCAS sont les uniques bénéficiaires et utilisateurs de ces informations. En application de la réglementation européenne (RGPD de 2018) et nationale (Loi « Informatique et libertés » de 1978 modifiée) relative à la protection des données, tout administré peut accéder et obtenir copie des données le concernant, s'opposer au traitement de ses données, les faire rectifier ou les faire effacer. L'administré dispose également d'un droit à la limitation du traitement de ses données. Pour exercer ces droits, l'administré peut contacter la Mairie à l'adresse suivante (dpo@villeneuvelesbouloc.fr /place publique 31620 Villeneuve-lès-Bouloc). Les données seront supprimées après 1 an, si la personne n'a pas renouvelé son consentement au traitement de ses données personnelles.*

## Du nouveau à la médiathèque : Bébé lecteurs, accueil de classes et horaires d'ouverture

Votre médiathèque propose de nouvelles activités en direction des scolaires et des tout-petits.

Les élèves scolarisés, de la maternelle aux CM2, pourront se rendre à la médiathèque une fois par mois avec les professeurs des écoles le mardi matin. Au programme : découverte de la littérature jeunesse, lectures à voix haute, jeux autour du livre.

Le vendredi matin, c'est bébé lecteur ! Votre médiathèque s'adapte pour recevoir les tout-petits accompagnés de leurs assistantes maternelles et parents pour partager un temps d'échange sécurisé en toute convivialité autour du livre ! Prochainement, une animation bébé lecteur sera proposée une fois par mois avec le soutien de la médiathèque départementale.



Pour permettre ces nouvelles activités, votre médiathèque modifie ses horaires d'ouverture :



Mardi	15h - 18h30
Mercredi	10h -12h et 15h - 18h30
Vendredi	10h -12h et 14h - 18h30
Samedi	9h30 -13h et 14h -17h

Retrouvez toutes ces informations sur le site : <https://mediatheque.villeneuvelesbouloc.fr/>

## Ressources de la médiathèque

La Médiathèque propose aux habitants un accès gratuit à plusieurs ressources et services selon les âges.

### Petite enfance 0-6 ans

- Livres cartonnés pour les tout-petits (0-3 ans), à manipuler sans crainte
- Albums et histoires pour le soir
- Documentaires sur toutes les thématiques
- Musique, comptines, livres musicaux, DVD adaptés aux enfants
- Presse : Picoti, Wakou, Mes belles histoires, Pomme d'Api, Youpi

### Enfance et Juniors

- Bandes dessinées et documentaires
- Romans : premières lectures, lectures faciles, romans adaptés aux troubles DYS
- Mangas
- DVD
- Presse : *Mes premiers j'aime lire*, *Wapiti*, *I love English*, *Sciences et vie junior*, *Les Docs de Mon Quotidien*

### Adultes

- Image & Son : Musique, DVD, Partition, livre audios
- Romans : littérature classique, contemporaine, polars, romans de terroir, romans historiques, science-fiction, romans en gros caractères
- Bandes dessinées et documentaires
- Presse : santé, parentalité, développement personnel, société, histoire, loisirs

### Services

- Ordinateurs en libre -service
- Grainothèque
- Espace de travail





## Coup de coeur

Seule en sa demeure, Cécile Coulon, éditions de l'Iconoclaste.

« Il était une fois, dans un pays lointain... », un riche veuf se nommant Candre, et une jeune fille, Aimée, destinée à un mariage arrangé, comme il est de coutume au dix-neuvième siècle. Ses parents choisiront cet homme, taciturne et mystérieux, mais bon parti pour leur fille. Les noces hâtivement expédiées, Aimée part vivre sur les contrées de son mari, au sein d'un mystérieux domaine reclus dans les bois d'une forêt du Jura... Tous les ingrédients du conte sont réunis, mais ne nous y méprenons pas, il ne s'agit pas de *Barbe-Bleue* mais du dernier roman de Cécile Coulon, un mélange de conte fantastique et de roman gothique, à l'intrigue plutôt simple mais captivante.

Les époux s'installent, partagent quelques moments ensemble, même si leurs rencontres se limitent aux repas. Ce mari se révèle attentionné, patient, à l'écoute des volontés de la jeune fille. Malgré tout, elle peine à trouver sa place dans cette inquiétante demeure. La lourdeur des silences de son mari, la froideur de la femme de chambre, le mutisme du jeune valet, qui l'épie en cachette, plonge Aimée dans des angoisses de plus en plus oppressantes. Tout devient menaçant, elle sent qu'on lui cache de sombres secrets, venant jusqu'à hanter ses nuits. Très vite, elle apprend la mort de la première épouse de Candre, dans d'étranges circonstances. En proie aux fantômes du passé, Aimée deviendra à son tour prisonnière.

La suite se lit comme un thriller. Addictif, le nouveau roman de Cécile Coulon est encore une réussite. Jeune auteure de 31 ans, son écriture est précise, poétique, subtile, et mélange les codes du conte fantastique, du roman et du thriller. La médiathèque propose aussi son roman *Une bête au paradis*, qui a reçu le prix littéraire du Monde en 2019.



## Le patrimoine architectural de Villeneuve-lès-Bouloc



Nous sommes heureux d'annoncer la parution du livret sur le patrimoine architectural de Villeneuve-lès-Bouloc que nous évoquons dans les pages de notre magazine municipal du mois de mai dernier. Les textes que nous avons publiés au fil des ans se trouvent ainsi réunis en un seul recueil. Il s'agit de présentations monographiques

de nos bâtiments anciens, l'accent étant mis sur leur appartenance stylistique et sur les circonstances de leur édification, quand celles-ci sont connues.

Ce livret peut être perçu, à l'évidence, comme une invitation au voyage sur le territoire communal, mais cette qualité se double de la possibilité qu'il offre au lecteur de remonter le temps. Nous avons, en effet, la chance de posséder un patrimoine architectural qui illustre les courants stylistiques majeurs en architecture qui se sont succédés, au-delà même de notre pays, au cours des cinq derniers siècles : en premier lieu, la longue période héritière de la pensée de la Renaissance (cf. les châteaux de Villefranche et de Villeneuve ainsi que les bâtiments du domaine de l'Hôpital), qui se conclut par la prédominance d'une sensibilité néo-classique au cours de la fin du dix-huitième siècle et des premières décennies du dix-neuvième (cf. le presbytère) ; ensuite,

le soubresaut que constitua, pendant la seconde moitié du dix-neuvième siècle, chez de nombreux architectes européens, l'engouement pour le Moyen-Age (cf. l'église de style néo-roman) ; et, enfin, la rupture qui caractérisa l'architecture du vingtième siècle, avec son rejet de l'historicisme, ses principes de conception inédits (production de bâtiments-types tels que celui de l'ancienne gare ferroviaire, par exemple) et ses critères esthétiques aussi « révolutionnaires » que le furent ceux de la peinture abstraite, à ses débuts tout au moins (cf. l'école). Pour peu que nous leur accordions l'attention qu'ils méritent, ces bâtiments sont capables de former notre regard, en vérité comme le ferait un livre d'histoire de l'architecture.

Sur un autre plan, ces vestiges architecturaux du passé ont une valeur documentaire qui nous éclaire sur certaines étapes décisives de l'histoire de notre commune, telles que, par exemple, la définition d'une centralité territoriale, dès le dix-neuvième siècle, ou bien la transformation socio-économique qui s'est opérée au cours de la seconde moitié du vingtième.

Cette publication constitue, ainsi, une démarche d'ordre culturel dont l'objectif est la diffusion du savoir. Nous souhaitons qu'elle puisse enrichir d'une dimension supplémentaire la façon dont les habitants de Villeneuve-lès-Bouloc perçoivent leur cadre de vie habituel et qu'elle ouvre, de ce fait, des horizons nouveaux, dans tous les sens du terme.

Jean-Claude MOUGNIBAS

## Concours des Incorruptibles

La médiathèque vous propose de participer aux concours des Incorruptibles, de la maternelle à la 6<sup>e</sup>.

### Le principe

Une sélection de 5 ou 6 livres de qualité est proposée par tranche d'âge, de la maternelle à la 6<sup>e</sup>.

Les livres sont présentés sur un support dédié à la médiathèque. Il vous suffit de vous inscrire auprès de Céline, qui remettra à chaque enfant inscrit un carnet de lecteur et un quizz, à renseigner à la fin de vos lectures.

En fin d'année scolaire, les enfants pourront voter pour leur livre préféré ! Les résultats nationaux seront annoncés mi-juin.

### L'association

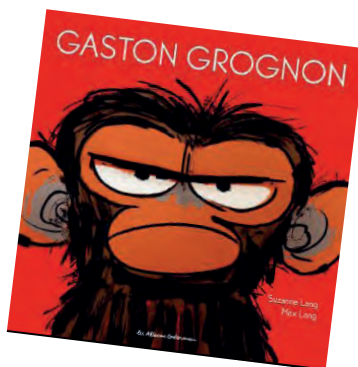
L'association des Incorruptibles (loi 1901) a été créée en 1988. Son objectif est de susciter l'envie et le désir de lire des plus jeunes à travers des actions lecture autour d'une sélection de qualité.

Pour être Incorruptibles, les jeunes lecteurs s'engagent à :

- lire les ouvrages qui ont été sélectionnés
- se forger une opinion personnelle sur chacun des livres
- voter pour leur livre préféré

En 2021, pour la 32<sup>ème</sup> édition du Prix, 416 272 jeunes lecteurs ont voté pour leur livre préféré en France, dans les DOM/TOM et à l'étranger. Il est important de garder à l'esprit que le nombre final de votants n'est pas représentatif du nombre de participants au Prix, et que, grâce aux professionnels du livre et de l'éducation, ce sont bien des centaines de milliers de lecteurs qui ont découvert et lu les livres tout au long de l'année scolaire, mais qui ont aussi échangé, débattu, joué et été inspirés par leurs lectures dans près de 8 000 structures inscrites.

L'association a reçu en 2013 l'agrément de l'Éducation Nationale, en tant qu'association éducative complémentaire de l'enseignement public.





## LES INCORRUPTIBLES

LE PREMIER PRIX LITTÉRAIRE DÉCERNÉ PAR LES JEUNES LECTEURS





## Saison culturelle

### Clap de fin pour la saison 2021

Comme dans chaque saison culturelle, vous êtes de plus en plus nombreux à vous déplacer pour venir participer aux événements. La programmation culturelle, discutée et validée par la commission culture, a été pensée dans le but d'offrir un accès à la culture au plus grand nombre.

La saison culturelle 2021 terminée, vient donc l'heure des bilans et des perspectives.

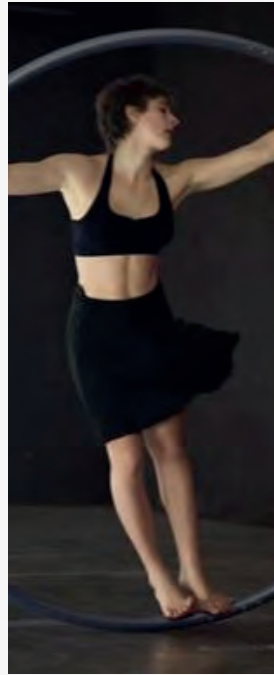
Cette année, malgré les annulations et reports liés à la crise sanitaire, la commission culture vous a proposé :

- 6 spectacles
- 3 ateliers parent / enfant
- 1 pièce de théâtre
- 2 expositions
- 1 escape game
- 1 après-midi jeux intergénérationnels
- 4 ateliers adultes
- 1 atelier ado
- 2 concerts (dont 1 reporté en 2022)
- 2 présentations des nouveautés

Vous avez été plus de 1 000 personnes à participer à la saison 2021 et nous vous en remercions.

En espérant vous revoir **toujours plus nombreux en 2022**, voici un petit retour sur image.





## PROGRAMMATION CULTURELLE

PREMIER SEMESTRE 2022

Ouverture de la billetterie à partir du 17 décembre 2021



## École

### La rentrée des maternelles

Cette année les enfants de Petites Sections se sont retrouvés dans des classes où ils côtoient des enfants plus âgés : des Moyens et des Grands ! Un accueil particulier, aux côtés de papa ou maman, leur a été réservé une vingtaine de minutes avant l'arrivée des plus grands. Ils ont pu en douceur découvrir leur classe, ses jeux.... Puis les parents sont partis et les copains sont arrivés, tout le monde a pu faire connaissance. Depuis ils entrent chaque matin sans leurs parents dans l'école, ils suivent et imitent les plus grands qui savent leur témoigner beaucoup de gentillesse, fiers du rôle qu'ils tiennent !







## La sortie au moulin de Nailloux

Les élèves de la classe de Aude se sont rendus à Nailloux le 28 septembre afin de visiter le moulin à vent. Ils ont pu toucher les meules, monter voir les ailes... Ils ont fabriqué des petits pains, qui ont cuit pendant la lecture de Roule-Galette et des jeux associés à cette histoire. Une matinée ponctuée d'un pique-nique très apprécié avant le retour à l'école où le travail autour du métier de boulanger et celui autour du vent va pouvoir se poursuivre ...



## Une rentrée en musique à l'école primaire

Elise Bourges, l'intervenante qui fait travailler les élèves en musique tout au long de l'année, est venue dans l'après-midi nous faire chanter les chants du monde entier appris l'an dernier ...

A tour de rôle, les différentes classes de la Petite Section de maternelle jusqu'au CM2 ont pu montrer leur plaisir de chanter en chœur aux autres élèves spectateurs.

Cette rentrée musicale nous a permis de nous retrouver tous réunis dans la cour élémentaire, en gardant les distances, mais ravis de partager ce moment convivial !





## L'amicale

### Partage tes loisirs

Les théâtres ont lancé leur programmation pour cette nouvelle saison, les sorties vont pouvoir reprendre.



### Les balades pédestres



Les balades ont repris à la mi-septembre. Une quinzaine de personnes sont inscrites et nous sommes entre 8 et 10 pour chaque balade. Le programme a été établi par les participants à la fin de notre première marche.

Cette année, nous marchons le jeudi après-midi, toutes les semaines (hors vacances scolaires) :

- 1 fois sur deux la marche a lieu autour du village avec des itinéraires différents de 8 à 10 km. Le rendez-vous est à 13h 45 sur la place de la mairie.
- Les autres balades se déroulent sur des sentiers des autres villages du Frontonnais ou sur d'autres sentiers balisés. Nous pratiquons le covoiturage.
- Une fois par mois, pour des balades plus longues, de plus de 12km, nous partons le matin à 10h30 avec le pique-nique.

Nous avons déjà exploré les sentiers de randonnées de Saint-Rustice, de Vacquiers et de la forêt de Buzet.

Si vous voulez nous rejoindre, il vous suffit d'envoyer un message à [amicalevlb@gmail.com](mailto:amicalevlb@gmail.com) et le programme vous sera adressé. Vous pourrez également proposer des idées de balades.



### Atelier Multisports

L'atelier a repris avec une nouvelle animatrice, Myriam, mais seulement sur le créneau des 4/6 ans ;

Il se déroule le mercredi de 16h à 17h, à la salle polyvalente, avec toujours la possibilité d'assurer le transfert avec l'ALAE.

Vous pouvez toujours le faire découvrir à vos enfants, il reste encore 2 ou 3 places. Il suffit de prendre contact avec l'Amicale ou de venir le mercredi à 16h.



## Club Photo

Le club Photo a repris ses activités le 30 septembre après 1 an de « confinement », pour la mise en place de l'Exposition Photos des membres du Club à la médiathèque.

Avec convivialité, bonne humeur, modestie et envie de progresser, nous accueillons cette année, de nouveaux membres, une quinzaine de rencontres sont prévues le jeudi soir ainsi que des sorties tous les mois le samedi matin. La dernière a eu lieu à Castelnau d'Estrètefonds mi-octobre. L'objectif est de refaire les mêmes photos que celles de cartes postales du début du 20<sup>ème</sup> siècle. C'est ce que nous avons déjà fait à Vacquiers.



*Les membres du club « en ordre de bataille »*



*Le modèle en carte postale et le résultat.*



Le jeudi, nous appréhendons nos appareils avec des thèmes techniques ou artistiques, avec toujours nos appareils et nos documentations, pour arriver à maîtriser les réglages.

Nos prochaines sorties :  
Festival des Lanternes à Blagnac, le Tarn et ses ponts...  
Si cela vous tente, rejoignez-nous !  
Contact : [amicalevlb@gmail.com](mailto:amicalevlb@gmail.com)



## Association d'Assistants Maternelles



L'association « **Les Petits Papillons** » vient de faire sa rentrée dans la salle multi activités mise à disposition par la mairie.

Vous êtes une assistante maternelle agréée ou parent ou accompagnant d'enfants de moins de 3 ans, venez partager avec nous un moment convivial et ludique le matin de 9h30 à 11h30.



Les enfants ont à leur disposition des jeux adaptés à leur âge en accès libre (dînette, poupées, jeux de construction, voitures, livres...), des groupes encadrés d'activités sont mis en place en fonction des enfants et leurs envies (constructions, puzzles, pâte à modeler, jeux en bois, dessins...).

Des ateliers dirigés sont organisés une fois par mois, un mardi, autour de différents thèmes tels que l'automne, Halloween, Noël, Carnaval, Pâques, fêtes des mères et pères... (collage, peinture...) Nous programmons des

sorties selon la météo (parcs, jardins...).

Nous organisons des petites fêtes et goûters en musique pour Noël, Carnaval, la Chandeleur avec sa « crêpes party » et nous partons à la chasse aux œufs pour Pâques !



Nous fréquentons la médiathèque avec les enfants et prochainement, notre association se verra proposer une activité mensuelle ludique autour de la lecture pour les tout-petits.

Si vous souhaitez rejoindre l'association, vous pouvez nous contacter par mail ou téléphone afin de connaître nos conditions d'adhésion et recevoir les documents correspondants.

Pour information : toute fréquentation de la salle est soumise au Pass Sanitaire avec

masque obligatoire et approbation du protocole que nous avons mis en place.



*Si vous avez des jeux, des jouets ou du matériel de puériculture en très bon état qui ne servent plus, vous pouvez leur donner une deuxième vie au sein de l'association Les Petits Papillons.*

**Contact : Christine DUMAS**

Les Petits Papillons - Mairie - 31620 Villeneuve-lès-Bouloc – Tél **06 83 17 84 69**

Email : [lespetitspapillons31620@gmail.com](mailto:lespetitspapillons31620@gmail.com)

(Association soumise à la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 et au décret du 16 août 1901 - N° RNA : W313024298)



## Judo Club

La rentrée au Judo Club s'est très bien passée puisque nous avons doublé l'effectif des enfants inscrits. Nous sommes très heureux de voir le Judo se développer dans notre commune et nous tenions à vous remercier tous, parents et enfants, pour vos encouragements. Très belles fêtes de fin d'année à tous !

### Contact :

**Gwaëlle LE BIHAN (présidente) : 06 64 13 59 06**

**Julien DALOD (Professeur) : 06 25 01 38 27**

Mail : judo.villeneuve@yahoo.com

Site internet : [jc-villeneuve-les-bouloc.ffjudo.com](http://jc-villeneuve-les-bouloc.ffjudo.com)

N'hésitez pas à nous suivre sur Facebook : @Judo.Villeneuve31620

## Association des Parents d'Élèves



Le 23 septembre, lors de l'assemblée générale annuelle, le bureau de l'association a été renouvelé. Il est, cette année composé de 10 membres. Nous sommes ravis du retour de deux volontaires, l'APE leur manquait trop !

De plus au cours de cette réunion, nous avons présenté le bilan de l'année achevée et travaillé sur les projets de l'année à venir.

Pour terminer l'année 2020-2021, les enfants de l'école nous ont présenté leur spectacle, et cet évènement s'est clôturé avec une buvette, et la possibilité de partager pizzas et charcuterie grâce aux parents commerçants de notre village.

Le premier évènement a été la tournée croissants le 16 octobre 2021. Les parents bénévoles sont allés frapper à toutes les portes du village pour vous livrer les croissants et rapporter à l'école la jolie somme de 2245€. Merci à eux pour leur engagement, merci à vous pour votre accueil chaleureux, merci à la mairie pour son aide précieuse, ainsi qu'à Géant Fenouillet pour sa générosité. Cela a été un vrai plaisir de vous retrouver, cet évènement rappelle la place de l'école dans le village et du village autour de l'école.



### BUREAU 2021 / 2022

Présidente : Émilie PAUBERT  
06 63 42 75 52,

Vice-présidente : Sophie  
CHAUVIERE  
06 33 82 65 02

Trésorière : Céline THIBAUT

Sophie ASSEMAT

Laure GIRARD

Élodie DEJEAN

Arnaud BOUSQUET

Valérie DECALONNE

Karen MISTON

Laureen BELENGUER

Nous avons également évoqué le retour du « vide ta chambre », bourse à la puériculture, le spectacle de Noël, le carnaval et la kermesse. Nous cherchons également une solution pour une nouvelle formule concernant la vente de sapins.

Après une nouvelle année de disette sociale, nous sommes heureux de pouvoir vous retrouver !



## Les Cools de musique



Très impactés par les évènements sanitaires que nous avons tous connus, nos professeurs de musique sont très contents de vous retrouver. À la rentrée, jeunes et adultes ont répondu présents et se sont inscrits à nos cours.

Dès maintenant nous vous invitons à retenir deux dates pour l'année à venir. Notre école présentera sur scène deux spectacles. Le premier aura lieu le samedi 18 juin 2022 à la salle polyvalente de Gratentour. Le second aura lieu le samedi 26 novembre 2022 à la salle des fêtes de Villeneuve-lès-Bouloc. De plus amples informations vous seront communiquées très prochainement.

Pour tous renseignements, vous pouvez nous contacter sur : [lescoolsdemusique@outlook.fr](mailto:lescoolsdemusique@outlook.fr).



## Les Patineurs

Ça roule pour les patineurs villeneuvois !

Encore une belle rentrée pour le club de roller qui affiche complet pour tous les cours enfants et ados ! Les pré-réservations avaient été ouvertes en juin pour nos adhérents dont plus de 75% ont renouvelé leur adhésion. La forte fréquentation du forum des associations a permis de compléter les effectifs. Merci à tous pour votre confiance !

Face à la forte demande, nous avons dû augmenter le nombre de places des cours du samedi matin et ouvrir un nouveau créneau le lundi de 16h30 à 18h. Les enfants scolarisés à l'école du village sont directement pris en charge par le professeur au centre de loisirs. De quoi avoir l'esprit tranquille pour les parents !

Nous avons ouvert les listes d'attente pour septembre 2022, n'hésitez pas à vous positionner dès aujourd'hui !

En février, tous les patineurs se donneront rendez-vous à la patinoire de Blagnac pour mettre en pratique ce qu'ils auront appris pendant les cours.

Glisser, tourner, sauter sera un jeu d'enfant et l'occasion d'impressionner les familles conviées également à cette sortie du club.

Nos patineurs sont toujours motivés...cela tombe bien, nous avons plein de projets ! 😊



Retrouvez toutes les informations sur : <https://lespatineursvilleneuvois.fr/>





## VLB pétanque

Le Covid nous a contraints à annuler nos festivités et manifestations pour l'année 2020. Depuis le mois de mai 2021 l'association VLB PÉTANQUE vous a accueillis tous les vendredis soir pour ses traditionnels concours de pétanque tout



en respectant les gestes barrières. Un apéritif dinatoire a été proposé en octobre pour remercier nos fidèles joueurs.

Le club propose depuis cet automne des concours de belote dans une bonne ambiance comme on aime !

Nous vous invitons à clôturer l'année 2021 avec le RÉVEILLON DE LA ST SYLVESTRE !

### MENU RÉVEILLON

Assiette Foie Gras

Pavé de Saumon rôti sur peau sauce beurre blanc  
Trou normand

Filet de chapon aux marrons et pointes d'asperges  
Fromage

Farandole de desserts (tropézienne, fondant chocolat, île flottante et douceur de Noël)

Coupe de champagne


Café et vins compris

TARIFS ADULTES 70€

Renseignements et réservations au **07 68 43 86 92**.



Le bureau de VLB Pétanque vous souhaite de passer d'excellentes fêtes de fin d'année !!!

Vous pouvez nous retrouver sur notre  VlbPetanque ; où figure toutes les infos de nos événements.

## OLA fitness

### WEEK END DÉCOUVERTE FITNESS ET ZUMBA

L'association OLA Fitness organise le week-end **du 22 et 23 Janvier**, plusieurs stages de zumba et de fitness dans la salle des fêtes.

Le principe : passer un bon moment, s'amuser et se dépenser !!!

Au programme (horaires à préciser)

- Zumba Adultes
- Zumba Kids



Cours de Kangoo Jump (3 ou 4 sessions de 15 personnes environ)



Et d'autres surprises .....

**Bien sûr ces activités sont ouvertes à tous !!! alors venez en famille, entre amis, ... comme vous le souhaitez.**

Pour plus de précisions pour les modalités d'inscriptions, les informations seront publiées sur notre page Facebook , ainsi que sur notre site Internet : [www.olafitnessteam.fr](http://www.olafitnessteam.fr)

**Pour toute information :**

[www.olafitnessteam.com](http://www.olafitnessteam.com)

[contact@olafitnessteam.com](mailto:contact@olafitnessteam.com)

Après une saison sportive très tronquée suite aux conséquences de la crise sanitaire, cette nouvelle saison 2021-2022 s'annonce sous de bien meilleurs augures. En effet, la levée partielle des contraintes sanitaires et une envie manifeste de rejouer au basket ont fait revenir les jeunes sur le chemin des salles de sport.

Une forte demande des catégories de jeunes entre 8 et 13 ans a permis de régénérer le vivier de l'école de basket qui va compter plus de 110 enfants. De plus, une nouvelle dynamique s'est établie autour de l'école de mini basket avec l'arrivée d'une nouvelle responsable, Céline, qui a su insuffler cette nouvelle dynamique.

A l'inverse, la crise sanitaire a eu un effet contraire sur les catégories seniors où l'on a déploré de nombreux arrêts, mettant en difficulté la constitution d'équipes seniors compétitives.

Malgré tout, la dynamique de ce redémarrage s'annonce prometteuse et sera toujours renforcée par les manifestations extra-sportives qui entretiennent le lien social et maintiennent l'esprit familial qui caractérise tant le club.

Grâce à l'accroissement démographique des communes, au soutien constant des municipalités et au travail des bénévoles, le VBB poursuit sa mission d'association sportive à travers 3 valeurs fortes : **convivialité, formation et compétition.**

### La convivialité :

Pour entretenir les relations et les **échanges** intergénérationnels et maintenir une **ambiance familiale** dans le club, mais aussi pour consolider le budget, les dirigeants et bénévoles mettent en place des événements. Retenez dès maintenant vos dates pour :

- dimanche 12 déc. : fête de l'école de mini basket
- samedi 22 janvier : repas White & Blue
- mars 2022 : tombola
- samedi 02 juillet 2022 : fête du club

### La formation :

Un des axes forts de la politique du club, la formation du jeune joueur a une place très importante. Le club s'est structuré autour de deux salariés CDI à temps partiel qui assurent la formation et l'encadrement de l'école de mini basket forte cette année de plus de 80 jeunes.

La Labellisation « École Départementale Mini Basket » sera un objectif pour cette saison.

Cette structuration se poursuit sur les catégories des jeunes avec la formation des entraîneurs vers des objectifs communs toujours axé sur la formation du jeune joueur. L'entraîneur des seniors garçons, François Bolpaire, viendra cette année renforcer le pôle formation des jeunes chez les garçons.

### La compétition :

Cette saison, les **14 équipes** garçons et filles, des poussins aux seniors sont engagées dans un des championnats régional ou départemental en y rajoutant les équipes de mini basket des 6-9 ans et les vétérans et loisirs.

Au sein du VBB, toutes les catégories sont représentées à hauteur de 19 équipes au total, allant des babies (5/6 ans) jusqu'aux Vétérans sans oublier une section Loisirs ouverte à tous.

**Consultez le site du club pour venir soutenir nos équipes,  
voir les résultats du weekend ou pour nous rejoindre**

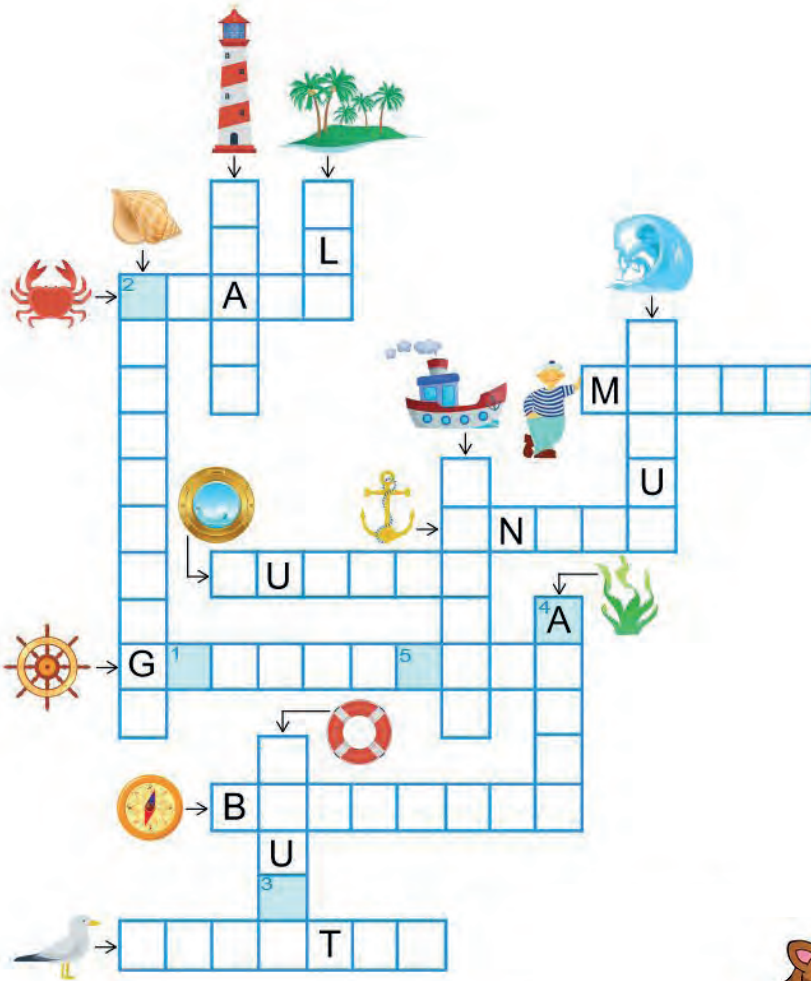
N'hésitez pas à nous contacter : [site internet : vbb-basket.fr](http://vbb-basket.fr)

**Bernard Penavayre (Président) : 06 80 57 35 92 - Laurent Viacelli (Communication) : 06 59 66 96 02**





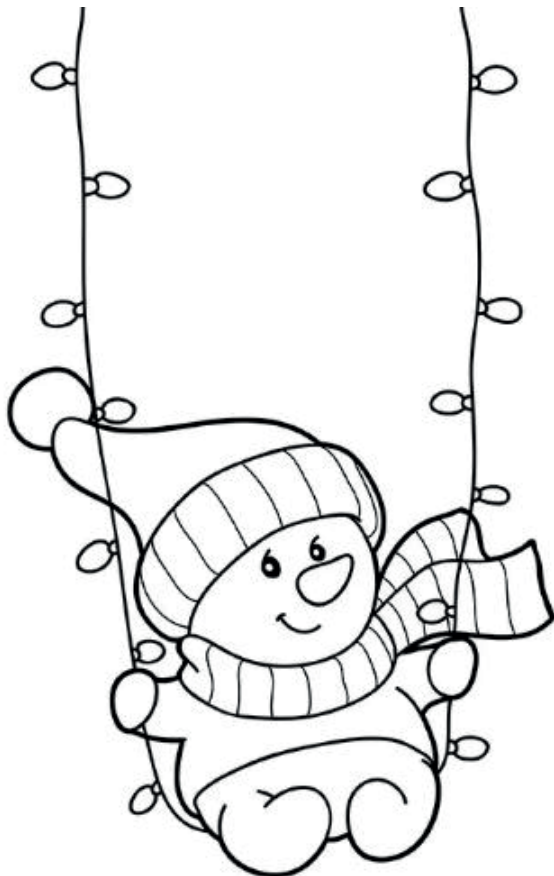
› Mots fléchés



Mot mystère :

1	2	3	4	5

› Coloriage





En application de la loi du 27 février 2002 concernant la démocratie de proximité, un espace de libre expression est réservé dans le bulletin municipal aux groupes d'élus constitués au sein du Conseil Municipal. Les textes publiés dans cette rubrique n'engagent que leurs auteurs.

## « Que vive mon village ! » *Élus de l'opposition*

### Réchauffement climatique : il est urgent d'agir à Villeneuve-lès-Bouloc.

Le 2 juillet 2021 le Conseil d'Etat juge l'Etat pour « inaction climatique » et « carences fautives » : les efforts actuels sont considérés insuffisants pour garantir l'atteinte des objectifs climatiques pour 2030.

Face à l'urgence de la situation, le Conseil Municipal saura-t-il modifier son programme et reconnaître la place légitime des jeunes dans les décisions à venir ?

**Reprenons quelques-unes de nos propositions de 2020, et agissons tous ensemble comme de nombreuses communes l'ont déjà fait, sans attendre les obligations venant de l'Etat :**



- Donner la parole aux jeunes de notre commune et les associer aux décisions communales en créant dès 2022 le conseil municipal des jeunes. Il s'agit de leur avenir.
- Remplacer nos voitures de services à moteur thermique par des voitures électriques.
- Installer des bornes de recharge pour véhicules électriques sur la commune.
- Effectuer un diagnostic énergétique des bâtiments communaux.
- Créer un espace de télétravail à destination de nos habitants
- Définir un réseau piéton et cyclable autonome en relation avec les communes de Bouloc, Castelnau d'Estretfonds et Vacquiers et la CCF.
- Initier avec nos agriculteurs un dialogue pour favoriser une production de qualité prenant en compte les besoins alimentaires locaux.
- Favoriser le co-voiturage.

**Nous voulons croire en une commune innovante et soucieuse de l'avenir de ses enfants.**

A.Faggion, T. Pattyn

## Majorité municipale

### Les intérêts communaux pour 2022

Les élus de la majorité ont défini une ligne de conduite et se sont engagés dans la **concrétisation d'actions** découlant d'**une vision réaliste du territoire**. Les **projets** suivants correspondent à un développement indispensable et souhaitable de notre commune :

- **Insonorisation de la cantine de l'école** → améliorer le confort sonore des enfants et des agents
- **Construction d'une nouvelle mairie** → refléter le dynamisme et la bienveillance de la collectivité envers la population et les agents communaux. Le but est de disposer d'une structure fonctionnelle, dans un environnement valorisant sa fonction de représentativité, d'accueil et de service (avec un bureau pour la police intercommunale). Notre devoir est aussi de préserver le patrimoine communal, en réfléchissant à la réhabilitation du bâtiment actuel, pour disposer d'un nouvel espace, toujours en lien avec l'ambition du développement du centre bourg
- **Création d'un parcours de santé** → rendre les exercices sportifs gratuits et accessibles au plus grand nombre
- **Agrandissement et aménagements supplémentaires du "City Park"** → permettre une attractivité accrue pour notre village

Aussi, l'Analyse des Besoins Sociaux, en cours de réalisation par le CCAS, nous permettra de **faire émerger les futures actions** à mener par ordre de priorité.

Par ailleurs, les enjeux liés au **développement harmonieux** et à **l'apprentissage des enfants et des jeunes** sont au cœur du travail des commissions communales et intercommunales.

## État civil

### NAISSANCES



Le 30 juin 2021

CANE Nathanaël, Lucas

Le 13 août 2021

GUILLE Julia, Hélène, Jeanne

Le 10 septembre 2021

HERDUIN Naïm, Thibault

### MARIAGE



Le 10 juillet 2021

MUTTON Olivier Benoît et  
SAMMUT Déborah Marie

Le 28 août 2021

DIAHAM Pape Sombel et  
REGHENAZ Nelly Aline Dominique

Le 04 septembre 2021

SIREZOL-BLANCHET Stéphane et  
REGANY Angélique, Joële, Noële

### DÉCÈS



Le 13 avril 2021

RONCADIN Ferdinand

## Agenda

### DECEMBRE

Vendredi 31 déc.

Réveillon de la St Sylvestre

Salle des fêtes

### JANVIER

Vendredi 7 janv. à 19h30

Vœux du maire

Salle des fêtes

Samedi 29 janv. à 10h30

Spectacle « Le jardin à roulettes »

Salle des fêtes

### FEVRIER

Samedi 12 fév. à 19h00

Atelier adulte « Relaxation sonore »

Salle des fêtes

### MARS

Samedi 19 mars à 17h30

Spectacle « Cabaret cirque »

Salle des fêtes

### AVRIL

Samedi 9 avr. à 20h30

Concert « Les Mademoiselles »

Salle des fêtes

Samedi 16 avr. à 21h00

Soirée « Observation du ciel »

Parking de l'école

Dimanche 10 et 24 avr.

Election présidentielle

Samedi 30 avr. à 9h00

Atelier parent/enfant « Conte tactile »

Salle d'exposition

### MAI

Dimanche 8 mai

Cérémonie commémorative

Monument aux morts

Samedi 14 mai à 10h30

Spectacle « La symphonie de la valise »

Salle des fêtes

Samedi 21 mai de 9h30 à 11h30

Présentation des nouveautés

Médiathèque

### JUIN

Samedi 11 juin à 20h30

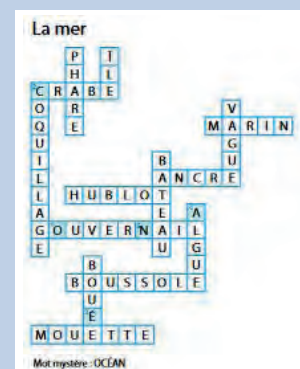
Concert « Rue des tamaris »

Salle des fêtes

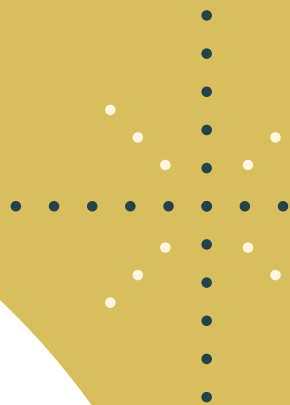
Dimanche 12 et 19 juin

Elections législatives

### RÉPONSE JEU 1







# VOEUX DU MAIRE

**VENDREDI 7 JANVIER 2022 A 19H30**

**Salle des fêtes**

**Présentation des vœux  
suivie d'un apéritif dinatoire**

**Pass sanitaire obligatoire**

